

**CAP FERMEE DES GREFFIERS EN CHEF  
du 26 FEVRIER 2014**

**COMPTE RENDU de la CAP**

**l'UNSa Services Judiciaires**, en déclaration liminaire, a fait part des observations suivantes :

- Sur l'absence d'attractivité de certains postes :

- plusieurs postes de directeurs de greffe (1<sup>er</sup> grade) n'ont pas été demandés (il reste 26 emplois au grade provisoire) :

TI SOISSONS, CA ANGERS, TI COUTANCES, TGI GUERET, TGI TULLE, TGI THIONVILLE, CPH FORBACH, TGI BRIEY, TGI VERDUN, CPH EPINAL, TI PARIS 17, TI ST DENIS, TI VANNES, TI GONNESSE

également, n'ont pas été demandés DG ADJOINT TGI MONTPELLIER 2<sup>ème</sup> catégorie, DG ADJOINT GTGI PARIS 2<sup>ème</sup> catégorie, DG TGI EVREUX 2<sup>ème</sup> catégorie, coordonnateur des stages ENG DIJON A1/A2

- Sur la diffusion de la circulaire de la CAP de ce jour

**l'Unsa Services Judiciaires**, a par ailleurs, fait remarquer que le calendrier pour cette CAP a posé problème puisque la circulaire est du 23-12 - réponse SAR avant le 7 ou le 8-01 pour la Chancellerie 15-01. Il est rappelé que toute demande peut être envoyée, même hors délai pour le SAR, la recevabilité restant à l'appréciation de la CAP. Ceci étant, pour éviter toute difficulté, il est demandé que les SAR donnent plus de délais pour répondre. (A noter également que si la circulaire était du 23 décembre, l'arrêté de repyramidage des postes était également de la même date publié au JO du 31 décembre 2013).

- Sur l'utilisation de la liste complémentaire du dernier concours de greffiers en chef

Comme les autres organisations syndicales, **l'UNSa Services Judiciaires** a été saisi de difficulté liée à l'utilisation de la liste complémentaire du dernier concours de greffiers en chef. L'administration, interpellée lors de cette CAP, nous a indiqué que le nombre d'admis sur la liste complémentaire était limité à 48 emplois par le "schéma d'emplois 2014" ce qui ne permettrait pas l'utilisation complète de cette liste. En effet, tous les recrutements sont soumis à autorisation de Bercy.

Prochaines CAP :

- 26 mars 2014 : recours sur les évaluations
- 17 juin 2014 : mutations
- 19 juin 2014 : promotion au choix.

Les membres de la CAP **UNSa Services Judiciaires**